

Réponse de la commune (22/06/2023)

Madame, merci pour votre interpellation et pour toute l'énergie que vous mettez dans ce combat hautement important qui est celui de la sauvegarde de notre biodiversité, et certainement en insistant pour la biodiversité régnant dans les précieux terrains non encore bâtis ne soit pas détruite par des nouveaux projets de construction.

La motion votée par la présente assemblée visait une demande d'agrandissement de la réserve naturelle à la zone du Meylemeersch. Le plus important à nos yeux en effet, c'est que cette zone bénéficie d'une gestion orientée nature et biodiversité, et qu'il y ait le moins possible de superficie bâtie. Le moyen pour y parvenir est multiple, le classement peut être une piste, la conversion en réserve naturelle en est une autre, sans être contradictoire. Agir sur le PRAS est bien évidemment aussi une piste, et à ce sujet la commune a déjà fait la demande que la zone du Meylemeersch passe en zone verte, Enfin, une autre piste est de faire pression sur le demandeur du projet de construction, Sciencano sous tutelle du Ministre Fédéral MR M. Michel. J'invite d'ailleurs tous les élus du même parti ici, qui semblent avoir beaucoup d'entrain à vouloir sauver le Meylemeersch, à en faire de même auprès de leurs collègues. Nous sommes aussi en relation avec Citydev, qui nous a déjà fait part informellement de changements de leur stratégie en évitant de nouveaux projets sur des terrains non bâtis, et j'espère que cela pourra se matérialiser rapidement. Nous contacterons l'ULB pour relayer votre demande.

Cela étant, oui, nous soutenons votre demande de classement, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le signifier lors de nos rencontres. J'ai récemment eu l'information qu'il était préférable que la Commune introduise sa propre demande de classement, en complément à la vôtre, j'ai donc demandé au service de le faire, j'espère que les délais seront encore bons. Nous sommes tout à fait disposés à contacter les cabinets régionaux pour évoquer ce souhait, même si je crains que ces contacts soient sans doute trop informels et que seule la démarche formelle aurait une importance dans la procédure. Concernant les éventuelles futures demandes de PU, nous verrons, sous quels arguments la Commune pourrait donner un avis défavorable, car c'est effectivement dans ce sens que je souhaite personnellement aller.

J'espère avoir pu répondre à toute vos questions et souhaite à nouveau saluer tout le travail que mène votre asbl pour notre commune et sa biodiversité.